

Avis de constitution

SOCIETE « NEXTSTEP PARTNERS » en abrégé « NP »

Siège Abidjan cocody Angré, Lot 390, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2025 , et enregistrés au CEPICI le 07/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXTSTEP PARTNERS » en abrégé « NP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Conseil en gestion des ressources humaines;
- Formation ;
- Coaching ;
- Recrutement et placement du personnel;
- Conseil juridique ;
- Conseil en marketing ;
- Événementiel;
- Gestion immobilière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody Angré, Lot 390, Ilot 28

Dirigeant(s) M SOUHONE YEKRE DOUAGRE MICHAEL  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05465 du 10/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68916/GTCA/RC/2025 du 10/11/2025

